
Fiches thématiques

Territoire

Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires. Un effort particulier est fait sur la complétude et la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des sources administratives (Déclarations annuelles de données sociales ou DADS, le nouveau système d'information sur les agents des services publics ou SIASP, base Non-salariés, etc.) mais aussi sur des données d'enquête (enquête Emploi, Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi. Or, ces différentes sources n'ont pas la même « actualité » : les données les plus récentes des DADS portent sur l'année 2010 contre 2011, voire 2012 pour l'enquête Emploi.

De ce fait, la Vue d'ensemble de cet ouvrage s'appuie en partie sur des données récentes portant sur l'année 2012, alors que les fiches thématiques s'arrêtent, le plus souvent, en 2010 pour des raisons de cohérence.

Pour les mêmes raisons de cohérence, les données des fiches couvrent le plus souvent la seule France métropolitaine, cette réserve ne concernant pas, bien entendu les 2 fiches consacrées aux Dom.

Au 1^{er} février 2013, date de finalisation de cet ouvrage, les estimations d'emploi définitives pour l'année 2010 ne sont pas disponibles. Une estimation quasi-définitive de l'emploi en fin d'année 2010 a été mobilisée dans la vue d'ensemble, la fiche 1.1 *Évolution générale de l'emploi et des salaires* et la fiche 1.8 *Non-salariés*, pour analyser les évolutions du marché du travail au plus proche du constat définitif. Les autres fiches et dossiers ne prennent pas en compte cette estimation quasi définitive mais sont établis sur les estimations d'emploi diffusées au 1^{er} février 2013 sur *insee.fr*.

Les sites internet *www.insee.fr*, *www.travail-emploi.gouv.fr* (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares) et *http://epp.eurostat.ec.europa.eu/* pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Résultat provisoire
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
n.s.	Résultat non significatif
Réf.	Référence

5.1 Emploi et salaires en région

Fin 2010, la France compte 24,4 millions d'emplois salariés dont 517 000 dans les départements d'outre-mer (Dom).

Avec 5,7 millions de salariés, la **région** Île-de-France concentre un salarié métropolitain sur quatre. Elle se démarque par une proportion d'emplois dans le tertiaire marchand (60,6 %) beaucoup plus élevée que la moyenne métropolitaine (47,3 %).

La France du nord et de l'est conserve sa tradition industrielle : la Franche-Comté demeure ainsi la région la plus industrielle du pays (avec plus de 23 % de l'emploi dans le secteur industriel). Elle est suivie par l'Alsace qui compte 19 % de son emploi dans l'industrie. C'est aussi majoritairement dans cette partie de la France métropolitaine que l'emploi salarié s'est le plus contracté sur la période 2005-2010 : - 2,5 % en Picardie, - 2,4 % en Lorraine, - 2,3 % en Franche-Comté et - 2,0 % en Champagne-Ardenne.

Les régions du centre connaissent également une baisse de leur emploi : - 1,8 % en Limousin, - 1,2 % en Auvergne.

Les régions du sud (Corse, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) et de l'ouest de la France (Pays de la Loire, Aquitaine) bénéficient sur la même période d'une progression de l'emploi plus favorable que la moyenne (+ 1,5 %). Ce résultat tient en partie à la structure de leur tissu productif, davantage tourné vers les services.

Dans les Dom, la structure de l'emploi est marquée par une prépondérance du **tertiaire non marchand**, qui emploie 42,1 % des salariés, contre 32,0 % en métropole. Ce secteur emploie même un salarié sur deux en Guyane. À l'inverse, l'industrie y est sous-représentée, puisqu'elle ne représente que 7,2 % de l'emploi salarié contre 13,8 % en métropole. Néanmoins, de fortes créations d'emploi depuis 2005 enregistrées en Guadeloupe, Guyane et Réunion sont plus tirées par le secteur concurrentiel.

Définitions

Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : Voir *annexe Glossaire*. Le calcul du taux de croissance sur la période 2005-2010 prend en compte la refonte du processus de codification de la profession et catégorie socioprofessionnelle du salarié intervenue dans les DADS 2009.

Région : elle est définie ici par le lieu de travail (et peut donc différer de celle du lieu de résidence).

Tertiaire non marchand : Voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *La France et ses régions*, coll. « Insee Références », édition 2010.
- « Les prix sont plus élevés en Île-de-France qu'en province », *Insee Première* n° 1210, octobre 2008

En 2010, le **salaire net annuel moyen en équivalent-temps plein** dans le secteur privé s'élevait à 24 980 euros en France, et à 25 020 euros pour la métropole. Ce résultat dissimule de fortes disparités régionales en métropole. Les salaires sont plus élevés en Île-de-France, notamment du fait d'une structure de l'emploi fortement tournée vers le tertiaire et d'une proportion de cadres beaucoup plus importante qu'ailleurs.

Au contraire, les régions où le salaire moyen est le plus faible sont notamment celles où les cadres sont les moins nombreux, comme le Poitou-Charentes, le Limousin, ou la Basse-Normandie. Ce sont aussi parmi les régions où le PIB par emploi est le plus faible.

Les salaires des ouvriers sont en moyenne plus élevés dans les régions industrielles du nord et de l'est de la France, comme Rhône-Alpes, l'Alsace, et la Haute-Normandie.

Outre-mer, le salaire moyen est plus élevé en Guyane que dans les autres Dom, quel que soit le statut d'emploi, grâce notamment aux activités liées à la base spatiale.

Sur la période 2005-2010 le salaire moyen dans le secteur concurrentiel augmente à un rythme annuel moyen compris entre 0,5 % et 1,4 %, sauf en Guyane où il est stable.

Dans la fonction publique, le salaire net annuel moyen (25 750 euros en France et 25 530 en métropole) est plus élevé que dans le secteur concurrentiel (de 2 % pour la métropole), en raison d'une proportion de cadres plus importante. Ces salaires sont beaucoup plus élevés dans les Dom, du fait notamment des surrémunérations dont bénéficient les fonctionnaires des Dom. En métropole, les disparités régionales dans la fonction publique (12 % d'écart entre l'Île-de-France et le Poitou-Charentes) y sont moins fortes que dans le privé (50 % d'écart entre l'Île-de-France et le Poitou-Charentes).

1. Répartition régionale de l'emploi salarié et structure sectorielle

en %

	Emploi salarié au 31/12/2010 (milliers)	Part des cadres dans l'emploi salarié en 2010 ¹	Évolution de l'emploi salarié entre 2005 et 2010	Répartition sectorielle de l'emploi salarié		
				Industrie	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand
Alsace	710,6	13,8	-0,7	19,1	43,7	30,3
Aquitaine	1 158,6	12,1	4,1	12,5	44,5	34,1
Auvergne	460,3	10,0	-1,2	17,8	38,4	36,3
Basse-Normandie	518,5	9,1	0,4	17,1	39,7	34,6
Bourgogne	584,4	10,2	-0,7	17,1	40,3	34,6
Bretagne	1 146,5	11,6	2,5	15,3	41,5	34,8
Centre	914,8	11,8	-0,1	17,2	42,5	32,4
Champagne-Ardenne	479,0	9,8	-2,0	18,2	38,7	34,7
Corse	103,7	10,3	14,1	5,9	40,7	41,0
Franche-Comté	405,0	11,2	-2,3	22,7	36,4	34,4
Haute-Normandie	657,7	11,2	-0,7	18,5	41,7	32,2
Île-de-France	5 652,3	30,9	2,1	8,5	60,6	26,1
Languedoc-Roussillon	828,0	11,9	3,8	8,4	44,8	38,5
Limousin	249,2	10,1	-1,8	14,5	38,9	39,4
Lorraine	782,2	10,6	-2,4	16,8	39,5	36,9
Midi-Pyrénées	1 044,4	16,9	3,7	13,8	44,2	34,7
Nord - Pas-de-Calais	1 410,2	12,9	0,4	15,3	43,1	35,0
Pays de la Loire	1 349,4	11,8	3,2	18,3	42,6	30,4
Picardie	611,9	10,1	-2,5	18,4	39,6	34,6
Poitou-Charentes	611,1	10,2	1,5	15,1	41,3	34,8
Provence - Alpes - Côte d'Azur	1 755,3	15,0	2,5	8,8	49,1	35,0
Rhône-Alpes	2 426,4	16,1	2,7	17,2	46,0	29,9
France métropolitaine	23 859,5	17,3	1,5	13,8	47,3	32,0
Guadeloupe	120,0	10,4	11,9	6,9	43,2	42,9
Guyane	46,5	11,2	10,6	8,0	33,9	50,4
Martinique	124,6	10,3	1,1	7,0	43,2	40,9
Réunion	225,6	8,5	8,1	7,2	44,2	40,6
France	24 376,1	17,2	1,6	13,7	47,2	32,2

1. En équivalent-temps plein, y compris chefs d'entreprises salariés, secteur marchand non agricole, secteur privé et entreprises publiques.

Champ : France, salariés en emploi la dernière semaine de décembre.

Source : Insee, estimations d'emploi localisées et DADS.

2. Salaires nets annuels moyens en équivalent-temps plein selon la région

en euros

	Secteur concurrentiel 2010					Évolution annuelle de l'ensemble 2005-2010 (en %)	Ensemble fonction publique 2010 ²
	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers		
Alsace	23 480	43 140	25 260	17 700	19 480	0,6	26 120
Aquitaine	22 620	41 320	25 150	18 590	18 320	1,2	24 760
Auvergne	21 700	43 600	24 320	17 210	18 230	0,7	24 490
Basse Normandie	21 280	41 460	24 460	17 220	18 360	0,7	24 890
Bourgogne	22 030	42 750	25 180	17 330	18 630	0,8	24 830
Bretagne	21 700	41 190	24 220	17 290	18 060	0,7	24 940
Centre	22 380	42 100	25 090	17 540	18 480	0,8	24 630
Champagne-Ardenne	21 910	42 990	24 750	17 390	18 780	0,6	25 360
Corse	21 470	40 600	26 170	17 670	18 130	0,5	26 290
Franche-Comté	22 050	41 280	24 590	17 310	18 830	0,5	25 230
Haute-Normandie	23 270	44 200	26 270	17 620	19 640	0,8	24 950
Île-de-France	31 960	53 490	27 920	19 710	19 930	0,8	27 210
Languedoc-Roussillon	21 560	39 630	24 290	17 160	18 000	0,7	24 560
Limousin	21 370	41 950	23 810	17 250	18 010	0,8	24 370
Lorraine	22 280	42 750	25 180	17 230	18 970	0,7	25 510
Midi-Pyrénées	23 160	41 280	24 360	17 290	18 200	0,8	24 730
Nord - Pas-de-Calais	22 720	42 920	24 750	17 310	18 750	1,0	25 250
Pays de la Loire	21 940	41 710	24 200	17 400	18 210	0,8	24 990
Picardie	21 950	42 590	24 540	17 510	18 860	0,6	24 830
Poitou-Charentes	21 230	41 070	23 960	17 280	17 960	0,6	24 350
Provence - Alpes - Côte d'Azur	23 570	43 390	25 610	17 760	18 920	0,9	25 810
Rhône-Alpes	24 340	44 890	25 460	17 960	19 130	1,0	25 300
France métropolitaine	25 020	47 550	25 710	18 080	18 840	0,8	25 530
Guadeloupe	23 080	48 180	26 420	18 670	17 960	1,4	32 610
Guyane	24 480	49 840	29 380	18 830	18 370	0,0	31 840
Martinique	23 140	48 250	27 140	18 560	18 070	0,9	31 700
Réunion	22 150	47 200	26 770	18 100	17 970	1,1	31 080
France	24 980	47 560	25 730	18 090	18 820	0,8	25 750

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

2. Hors internes, externes et résidents de la Fonction publique hospitalière.

Champ : France, salariés en équivalents-temps plein.

Source : Insee, DADS (exploitation au 1/12) et fichier de paie des agents de l'État.

5.2 Emploi et salaires dans l'Union européenne

En 2010, le taux d'emploi moyen (part des personnes de 15 à 64 ans en emploi) sur les 27 pays de l'Union européenne (UE 27) s'élève à 64 %, en baisse de 0,4 point par rapport à l'année 2009. Cette baisse fait suite à une chute de 1,3 point en 2009, la première diminution observée depuis 2002.

Avec un taux d'emploi de 64 %, la France se situe au niveau de la moyenne européenne. Ce sont les Pays-Bas qui présentent le taux d'emploi le plus élevé (75 %), suivis du Danemark, de la Suède, de l'Autriche et de l'Allemagne, où il dépasse 70 %. À l'inverse, les trois quarts des nouveaux pays membres se situent en dessous de la moyenne européenne. Ces taux d'emploi reflètent des différences de niveau économique, mais aussi d'organisation des marchés du travail, par exemple en termes de participation des jeunes ou des seniors ou de recours au temps partiel.

Le lien entre taux d'emploi des jeunes et taux de temps partiel est très fort, le travail des étudiants se faisant le plus souvent à temps partiel. Quelques pays connaissent une grande interaction emploi-études, que ce soit par le biais de « jobs » étudiants déconnectés des études ou d'études en alternance. Par ailleurs, dans certains pays, le temps partiel permet de concilier vie professionnelle et vie familiale. Les Pays-Bas sont un cas extrême, où près d'une personne en emploi sur deux de 15 à 64 ans travaille à temps partiel, alors qu'ailleurs dans l'UE 27 les taux sont inférieurs à 30 %. Le taux d'emploi des jeunes y est également le plus élevé (63 %).

Le taux d'emploi des seniors est faible en France (40 %) et se situe dans le dernier tiers des pays de l'UE 27 (46 %). Parmi les pays de

l'ex-UE 15, seuls le Luxembourg, la Belgique et l'Italie ont des taux plus faibles.

En 2010, le **salaires brut** annuel moyen d'un travailleur à temps complet dans l'industrie et le tertiaire marchand s'élève à 58 840 euros au Danemark contre 4 396 en Bulgarie, soit un rapport de 1 à 13 entre les deux niveaux extrêmes de l'UE 27. Les différences de salaires restent fortement marquées entre les pays de l'ex-Europe des 15 et les nouveaux entrants, qui, hors Chypre et Malte, présentent tous des salaires moyens inférieurs à 17 200 euros. La France se situe en onzième position des pays de l'ex-Europe des 15, devant les pays du sud de l'Europe (Grèce, Italie, Espagne, Portugal), avec un salaire moyen de 36 155 euros.

Ces différences de salaires peuvent toutefois refléter des différences de prix, notamment pour les pays hors de la zone euro. Les écarts de salaires sont moins marqués lorsque l'on tient compte des **parités de pouvoir d'achat**. Ainsi, le rapport entre les deux extrêmes en termes de salaire brut en euros passe de 13 à 5 lorsque l'on tient compte des différents pouvoirs d'achat. En revanche, les positions relatives des pays sont peu modifiées.

Ce n'est pas le cas lorsque l'on s'intéresse au coût horaire du travail. Celui-ci diffère notablement du salaire brut annuel. Ainsi, le nombre d'heures travaillées annuellement est plus faible dans les pays de l'ex-Europe des 15, ce qui augmente d'autant leur coût horaire par rapport aux autres pays. De plus, les taux de cotisations sociales employeurs appliquées aux rémunérations diffèrent nettement entre les pays, en fonction de leur système social. En France, le coût horaire du travail est parmi les plus élevés, en quatrième position de l'UE 27. ■

Définitions

Salaire brut : voir annexe *Glossaire*.

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : la parité de pouvoir d'achat est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services. Ce taux de conversion peut être différent du « taux de change » : en effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur.

Emploi et salaires dans l'Union européenne 5.2

1. Taux d'emploi, taux d'emploi selon l'âge et taux de temps partiel en 2010

en %

Pays	Taux d'emploi	Taux de temps partiel ¹	Taux d'emploi des seniors (55-64 ans)	Taux d'emploi des jeunes (15-24 ans)
Allemagne	71,1	26,2	57,7	46,2
Autriche	71,7	25,2	42,4	53,6
Belgique	62,0	24,0	37,3	25,2
Bulgarie	59,7	2,4	43,5	22,2
Chypre	69,7	9,3	56,8	33,8
Danemark	73,3	26,3	58,4	58,1
Espagne	58,6	13,3	43,6	24,9
Estonie	61,0	11,0	53,8	25,7
Finlande	68,1	14,6	56,2	38,8
France	63,8	17,8	39,7	30,3
Grèce	59,6	6,4	42,3	20,4
Hongrie	55,4	5,8	34,4	18,3
Irlande	60,1	22,5	50,2	30,5
Italie	56,9	15,0	36,6	20,5
Lettonie	59,3	9,7	48,2	26,4
Lituanie	57,8	8,1	48,6	19,2
Luxembourg	65,2	17,9	39,6	21,2
Malte	56,1	12,5	30,2	44,8
Pays-Bas	74,7	48,9	53,7	63,0
Pologne	59,3	8,3	34,0	26,3
Portugal	65,6	11,6	49,2	28,5
République tchèque	65,0	5,9	46,5	25,2
Roumanie	58,8	11,0	41,1	24,3
Royaume-Uni	69,5	26,9	57,1	47,6
Slovaquie	58,8	3,9	40,5	20,6
Slovénie	66,2	11,4	35,0	34,1
Suède	72,7	26,4	70,5	38,7
UE 27	64,1	19,2	46,3	34,0

1. Part des travailleurs à temps partiel dans l'emploi total.

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Eurostat.

2. Salaire brut annuel moyen, comparaisons salariales et coût du travail dans l'UE en 2010

Pays	Salaire brut annuel moyen (en euros)	Comparaisons salariales		Coût horaire du travail (en euros)
		en euros	en parité de pouvoir d'achat	
Allemagne	42 400	9,6	4,7	29,1
Autriche	41 123	9,4	4,4	28,2
Belgique	43 423	9,9	4,5	37,7
Bulgarie	4 396	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	3,1
Chypre	25 251	5,7	3,3	14,4
Danemark	58 840	13,4	4,7	38,4
Espagne	26 316 ¹	6,0	3,1	20,3
Estonie	9 712	2,2	1,5	7,3
Finlande	40 122	9,1	3,8	29,0
France	36 155	8,2	3,3	33,2
Grèce	29 160 ¹	6,6	3,5	17,7 ¹
Hongrie	10 100	2,3	1,8	7,2
Irlande	45 207 ¹	10,3	4,1	27,8
Italie	28 230	6,4	3,1	24,4 ²
Lettonie	8 596	2,0	1,4	5,7
Lituanie	7 234	1,6	1,3	5,5
Luxembourg	49 316	11,2	4,7	32,5
Malte	21 446	4,9	3,1	8,3 ¹
Pays-Bas	45 215	10,3	4,9	29,2 ²
Pologne	9 435	2,1	1,7	7,5
Portugal	17 352	3,9	2,3	12,2
République tchèque	11 312	2,6	1,8	9,7
Roumanie	5 891	1,3	1,2	4,2
Royaume-Uni	39 626	9,0	4,5	19,2
Slovaquie	10 777	2,5	1,7	8,3
Slovénie	17 168	3,9	2,3	14,0
Suède	40 008	9,1	3,8	36,0

1. Données 2009.

2. Données 2008.

Champ : industrie et tertiaire marchand.

Lecture : en France, le salaire brut annuel moyen est de 36 155 euros en 2010. Il est 8,2 fois plus élevé que celui en Bulgarie. Si l'on tient compte des parités de pouvoir d'achat, ce rapport n'est plus que de 3,3. Enfin, le coût horaire du travail en France est de 33,2 euros en 2010.

Source : Eurostat.

5.3 Emploi dans les départements d'outre-mer

À u deuxième trimestre 2011, pour les actifs âgés de 15 à 64 ans, le **taux de chômage** dans les départements d'outre-mer (Dom) est de 25,4 %, contre 9,5 % pour la France métropolitaine. Les disparités entre Dom sont importantes : les Réunionnais sont les plus touchés avec un taux de chômage de 29,6 %. Suivent les Guadeloupéens (22,9 %), les Martiniquais (21,1 %) et les Guyanais (21,1 %). Les jeunes domiens sont particulièrement concernés avec plus de la moitié des moins de 25 ans présents sur le marché du travail qui sont au chômage.

Dans les Dom, le **taux d'activité** des 15-64 ans est de 62 %. Il s'agit là encore d'une spécificité des Dom puisque ce taux est largement inférieur à celui de la France métropolitaine (70 %). La Guyane se démarque des autres Dom avec un taux particulièrement bas (55 %). Les moins de 25 ans connaissent des taux d'activité particulièrement faibles, autour de 20 % aux Antilles-Guyane et près de 30 % à la Réunion, soit nettement moins que les jeunes métropolitains (38 %). Les écarts avec la métropole s'observent également aux âges plus élevés : pour les 25-64 ans, le taux d'activité est de 72 % dans l'ensemble des Dom, soit 5 points de moins qu'en métropole.

Par ailleurs, les taux d'activité des femmes restent inférieurs à ceux des hommes, avec des écarts autour de 5 points en Martinique et Guadeloupe et autour de 12 points dans les deux autres Dom (contre 9 points en France métropolitaine).

Aussi, le **taux d'emploi** des 15-64 ans est inférieur de 19 points à celui de la France métropolitaine : 46 % dans les Dom contre 65 % en métropole. Plus précisément, les Martiniquais et les Guadeloupéens (resp. 51 % et 49 %) sont plus souvent en emploi que les Guyanais et les Réunionnais (resp. 44 % et 43 %).

Fin 2010, les Dom comptent 553 000 personnes en emploi, ce qui représente 2,1 % du nombre d'emplois en France métropolitaine. L'île de la Réunion concentre 246 000 emplois, la Martinique 131 000, la Guadeloupe 126 000 et la Guyane 49 000. 6,6 % des personnes en emploi dans les Dom sont non salariées contre 9,1 % en métropole. Ce taux est un peu plus élevé à la Réunion (8,3 %) alors que dans les autres Dom il est en-dessous de 6 %. Sur longue période, depuis 1990, l'évolution de l'emploi est cependant nettement plus dynamique dans les Dom qu'en métropole.

La composition de l'emploi salarié dans les Dom présente des différences sectorielles marquées avec la métropole. L'emploi salarié domien se caractérise par une forte proportion du **tertiaire non marchand** qui emploie 42 % des salariés, contre 32 % en Métropole. La moitié des salariés guyanais et plus de 40 % dans les autres Dom travaillent dans ce secteur. Inversement, le tertiaire marchand génère moins d'emplois dans les Dom qu'en métropole : 43 % de l'emploi salarié contre 47 %. Ce taux est particulièrement bas en Guyane, avec 34 % des salariés. De même, l'industrie est moins développée dans les Dom qu'en Métropole et ne représente que 7,2 % de l'emploi salarié contre 13,8 %.

Le secteur de la construction emploie la même proportion de salariés (6 %) dans les Dom qu'en métropole. Toutefois, à la Réunion et en Guyane, la construction est plus développée (6,8 %) qu'en Martinique (5,3 %) et en Guadeloupe (5,6 %). Enfin, l'agriculture est plus présente dans l'emploi salarié des Dom (1,8 % contre 0,9 % en métropole). Ce chiffre masque néanmoins de fortes disparités au sein des différents Dom puisque l'agriculture concerne 3,6 % de l'emploi salarié martiniquais, 1,4 % en Guadeloupe, 1,2 % à la Réunion et 0,9 % en Guyane. ■

Définitions

Taux de chômage : voir annexe Glossaire.

Taux d'activité : voir annexe Glossaire.

Taux d'emploi : voir annexe Glossaire.

Tertiaire non marchand : voir annexe Glossaire.

Emploi dans les départements d'outre-mer 5.3

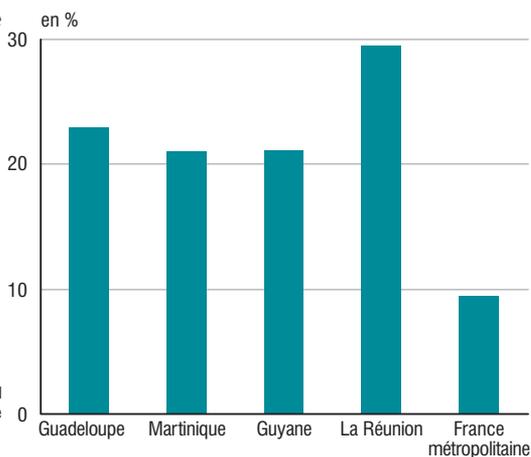
1. Taux d'activité en 2011

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	15-24 ans	25-64 ans	15-64 ans	15-24 ans	25-64 ans	15-64 ans	15-24 ans	25-64 ans	15-64 ans
Guadeloupe	23,3	78,9	66,0	17,2	70,7	60,7	20,3	74,3	63,1
Martinique	25,9	78,9	67,2	16,2	73,1	62,7	21,1	75,6	64,7
Guyane	20,4	79,1	62,1	17,5	60,8	49,2	18,9	69,2	55,2
La Réunion	32,8	78,3	67,2	25,9	64,0	55,6	29,4	70,7	61,2
Ensemble Dom	28,0	78,6	66,4	21,2	67,3	57,6	24,6	72,4	61,7
France métropolitaine	41,7	82,4	74,7	34,8	72,9	66,0	38,3	77,6	70,3

Champ : population des ménages, personnes entre 15 et 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi Dom.

2. Taux de chômage au deuxième trimestre 2011

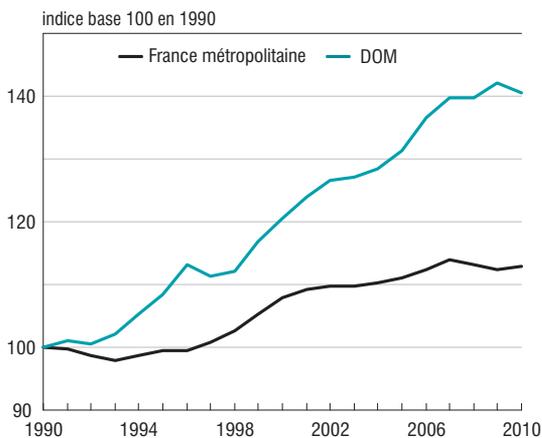


Champ : population des ménages, personnes entre 15 et 64 ans.

Note : la référence pour le taux de chômage des Dom est le second trimestre 2011, pour la France métropolitaine, il s'agit d'une moyenne annuelle sur l'année 2011.

Source : Insee, enquête Emploi.

3. Évolution de l'emploi dans les Dom et en France métropolitaine



Champ : France.

Source : Insee, estimations d'emploi.

5.4 Salaires dans les départements d'outre-mer

En 2010, le **salair e moyen** net annuel dans le secteur privé des départements d'outre-mer (Dom) est de 22 820 euros. Il est inférieur de 9 % à celui de France métropolitaine, mais est comparable au salaire moyen métropolitain hors Île de France. Cet écart résulte en grande partie d'un effet de structure : les catégories les moins qualifiées sont relativement plus nombreuses dans ces départements. Par ailleurs, pour chaque catégorie socioprofessionnelle, exception faite des ouvriers, le salaire moyen domien est plus élevé que celui observé en métropole.

L'analyse des écarts par catégorie socioprofessionnelle montre un écart de salaire favorable aux Dom pour les plus qualifiés, à l'exception de la Réunion. Pour les employés, les niveaux de rémunération moyens sont comparables. Pour les ouvriers, en revanche, le différentiel de rémunération est défavorable (de l'ordre de 4 %). Plusieurs éléments d'explication de ces écarts peuvent être avancés. En premier lieu, les Dom sont toujours en déficit de main-d'œuvre qualifiée et expérimentée. Les entreprises sont donc souvent contraintes de recruter sur le marché national plutôt que local et de proposer des rémunérations suffisamment attractives pour attirer des candidats. En second lieu, certaines conventions collectives locales telle celle du secteur bancaire prévoient explicitement une majoration de salaire dans les Dom par rapport au niveau national.

La proportion de salariés du secteur privé couverts par une convention collective est inférieure à 60 % dans les Dom, alors qu'elle est de 85 % au niveau national. Il en résulte une proportion de salariés rémunérés au voisinage du Smic (c'est à dire inférieur à 1,2 Smic) nettement plus élevée dans les Dom (plus de 20 %) qu'au niveau national (15 %).

Au classement des salaires du secteur privé des régions françaises, la Guyane se situe en

2^e position, derrière l'Île de France. La Martinique et la Guadeloupe se classent à la 8^e et 9^e position. La Réunion se situe à la 14^e position.

Dans la fonction publique, le salaire net moyen est presque équivalent d'un Dom à l'autre (31 650 euros), les structures de l'emploi public par catégories statutaires étant quasi identiques. En revanche, le salaire moyen des fonctionnaires domiens est en moyenne de 18,6 % supérieur à celui de la France métropolitaine en raison d'un dispositif de majoration des traitements (égal à 40 % du salaire brut de base pour les Antilles et la Guyane et 53 % à La Réunion). À cela s'ajoute une différence de structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle entre privé et public, si bien que le salaire net moyen dans la fonction publique est supérieur de près de 40 % à celui du secteur concurrentiel, alors qu'ils sont proches en métropole.

Dans les Dom, sur la période 2005-2010 les salaires ont augmenté dans le public au même rythme que dans le privé (+ 2,2 % en moyenne, en euros courants). Pour le public, ils ont été en moyenne légèrement plus dynamiques dans les Dom qu'en métropole (+ 0,3 %), compensant ainsi l'inflation qui y est supérieure de + 0,2 %. Dans les Dom, le salaire moyen des agents de la fonction publique augmente, sauf pour la Guyane où il est stable en raison d'une forte augmentation des effectifs de la fonction publique territoriale, la moins rémunératrice.

Dans le secteur privé, les salaires dans les Dom ont augmenté à une vitesse proche de ceux de la métropole (+ 2,2 % dans les Dom contre + 2,3 % en métropole en euros courants). Les salaires réels ont donc crû légèrement moins rapidement dans les Dom qu'en métropole (+ 0,4 % contre + 0,7 % en métropole). ■

Définitions

Salair e moyen en équivalent-temps plein (EQTP) : Voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Emploi-Chômage : à peine plus d'un salarié du privé sur deux est couvert par une convention collective », *Année Économique et sociale 2009*, Insee, juin 2010.

Salaires dans les départements d'outre-mer 5.4

1. Structure de l'emploi salarié par catégorie socioprofessionnelle en 2010

en %

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Guadeloupe	10,4	32,4	39,0	18,2	100,0
Martinique	13,0	29,1	38,0	19,9	100,0
Guyane	12,6	30,8	37,3	19,3	100,0
La Réunion	12,3	28,8	37,7	21,2	100,0
Ensemble Dom	12,1	29,9	38,0	20,0	100,0
France métropolitaine	17,3	26,6	33,1	23,0	100,0

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Salaires nets annuels en EQTP dans le secteur privé par CS en 2010

en euros

	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Guadeloupe	48 180	26 420	18 670	17 960	23 080
Martinique	48 250	27 140	18 560	18 070	23 140
Guyane	49 840	29 380	18 830	18 370	24 480
La Réunion	47 200	26 770	18 100	17 970	22 150
Ensemble Dom	48 000	27 040	18 420	18 030	22 820
France métropolitaine	47 560	25 730	18 090	18 820	24 980

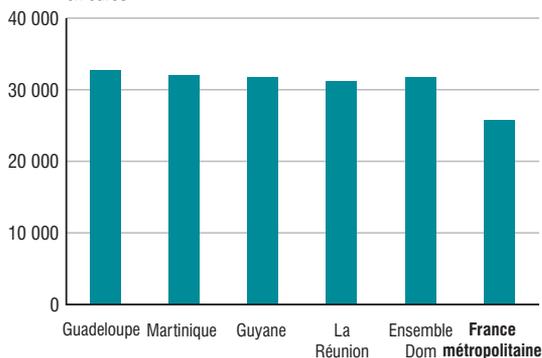
1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques.

Source : Insee, DADS 2010 définitif (exploitation au 1/12).

3. Salaires nets annuels en EQTP dans la fonction publique en 2010

en euros



Champ : France, salariés en EQTP des trois fonctions publiques, hors internes, externes et résidents de la fonction publique hospitalière.

Source : Insee, SIASP 2010 et fichier de paie des agents de l'État.